

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



## Poste n° 2018-19 OFFICIER – Adjoint infrastructure

**Unité d'affectation :** Bureau interface du soutien maîtrise de l'activité (BISMA)  
Base aérienne 118 – Mont-de-Marsan

### Description du poste

#### UNITÉ

Le bureau interface du soutien maîtrise de l'activité (BISMA) est en charge du contrôle interne et pilotage de la performance au profit du commandant de la Base aérienne.

#### POSTE

L'adjoint infrastructure du BISMA est chargé d'intégrer le soutien infrastructure à la base aérienne en disposant d'une capacité de maîtrise d'ouvrage. Cela se traduit par les actions suivantes :

- contrôle externe des réalisations : service fait/satisfaction du besoin ;
- contrôle la bonne exécution du plan d'exploitation et de maintenance des installations opérationnelles ;
- mesure la performance du soutien infrastructure de la base aérienne ;
- coordonne les actions du SID et les activités de la base aérienne ;
- supervise l'avancement des opérations au travers de tableaux de bord ;
- participe à la revue finale de clôture, en tant que coordonnateur local de projet ;
- initie et rédige des expressions du besoin infrastructure ;
- prépare et propose une priorisation du répertoire des projets infrastructure de la base aérienne.

### Profil recherché

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

#### DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine scientifique ou technologique en génie civil ou électrotechnique.

#### EXPÉRIENCES ÉVENTUELLES

- expérience en entreprise BTP appréciée mais non obligatoire.

#### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- connaissances en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en BTP et / ou électrotechnique ;
- qualités rédactionnelles ;
- bonne aisance relationnelle, travail en équipe ;
- connaissances de base de la langue anglaise (écrite et parlée).

**Être militaire**, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

**Être officier**, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

### Informations complémentaires

#### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur [devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr).

#### SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

#### CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

#### FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

#### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) \*

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

\* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.